

# **PRÉSENTATION**

Les médecins, les infirmier(e)s et l'ensemble de l'équipe soignante vous accueillent dans le service. Ce livret a pour but de faciliter votre séjour et celui de vos proches.

# L'équipe

# · Les médecins

Pr Daniel BRASNU: Chef de service Secrétariat Ø 01 56 09 34 79 sandrine.goupil@egp.aphp.fr

N 4 / 1 ·	,,,
Médecins	referents

Pr Ollivier LACCOURREYE	Secrétariat	© 01 56 09 34 63	sylvie.degioanni@egp.aphp.fr
Dr Stéphane HANS	Secrétariat	© 01 56 09 34 53	severine.fischer@egp.aphp.f
Dr Madeleine MENARD	Secrétariat	© 01 56 09 34 42	beatrice.tellier@egp.aphp.fr

Pr Pierre BONFILS	Secrétariat	Ø 01 56 09 34 72	catherine.groignet@egp.aphp.fr
Dr David MALINVAUD	Secrétariat	<b>7</b> 01 56 09 34 78	patricia.leclezio@egp.aphp.fr

### Secrétariat des chefs de Cliniques Assistants :

Beatrice Tellier	Ø 01 56 09 34 42	beatrice.tellier@egp.aphp.fr
Severine FISCHER	Ø 01 56 09 34 53	severine.fischer@egp.aphp.fr
Patricia LECLEZIO	© 01 56 09 34 78	patricia.leclezio@egp.aphp.fr

<ul> <li>Cadre de santé :</li> <li>Poste de soins hospitalisation traditionnelle</li> <li>Poste de soins consultation</li> <li>Infirmières de coordination Parcours Personnalisé de Soins :</li> <li>Assistante sociale</li> <li>Psychologue</li> <li>Dr Nicole PELICIER : Psychiatre</li> <li>Dr Lise CREVIER BUCHMAN : Phoniatre</li> <li>Orthophonistes</li> <li>Diététicien(ne)</li> </ul>	© 01 56 09 28 15 © 01 56 09 35 92 © 01 56 09 35 03-25 03 © 01 56 09 59 66 © 01 56 09 35 05 © 01 56 09 33 86 © 01 56 09 34 79 © 01 56 09 25 07 © 01 56 09 27 99
<ul> <li>Dr Didier MAURICE : Prothèse maxillo-faciale</li> <li>Unités transversales</li> </ul>	© 01 56 09 34 63
- Equipe mobile de prise en charge de la douleur - Unité mobile d'accompagnement et de soins palliatifs - Infirmière bio-esthéticienne	© 01 56 09 30 11 © 01 56 09 22 51 © 01 56 09 24 49

# Le service

Nombre de lits: 23 lits d'hospitalisation

Unité d'hospitalisation de semaine : 9 chambres individuelles

Unité d'hospitalisation traditionnelle : 14 chambres individuelles dont 10 avec possibilité de lits d'accompagnants.

## **Activités:**

- Prise en charge de l'ensemble des tumeurs de la tête et du cou : larynx, oropharynx, hypopharynx, cavité orale, glande thyroïde, glandes salivaires.
- Développement de la chirurgie minimale invasive : chirurgie trans-orale au Laser CO2, chirurgie assistée par robot.
- Prise en charge des tumeurs de stade avancé nécessitant une reconstruction en partenariat avec l'équipe du Pr LANTIERI.
- Rééducation de la voix, de la parole et de la déglutition.
- Réhabilitation fonctionnelle et prothèses maxillo-faciales.
- Consultations spécialisées : voix et parole, troubles de la déglutition, prothèse maxillo-faciale.

# **VOTRE ADMISSION**

# Les documents et les objets à apporter

- **Aux admissions** (Pôle d'Orientation Médico-Administratif) :
- pièce d'identité
- carte de sécurité sociale / carte de CMU
- carte de mutuelle



- documents médicaux (ordonnances, examens biologiques, radiologiques...) en votre possession en rapport avec votre hospitalisation.
- traitement(s) personnel(s) avec ordonnance(s). Celui-ci sera stocké dans l'armoire à pharmacie du service.
- nécessaire de toilette : l'hôpital ne fournit pas le linge de toilette. Nous vous conseillons de vous munir de votre linge de corps, linge de nuit, nécessaire de toilette, gants et serviettes de bain, sèche-cheveux, chaussons et robe de chambre.
- effets personnels : vous devez éviter d'apporter des effets ou objets de valeur.
- location de télévision et branchement du téléphone : il faut ouvrir la ligne à l'accueil rez-de-chaussée pour le fonctionnement du poste de la chambre. Les téléphones portables sont tolérés.

## Formalités administratives d'admission

• Le jour de votre entrée, vous devez arriver à l'heure fixée sur votre convocation et faire votre admission avant de vous présenter dans le service d'ORL.

### Vous devez vous rendre:

- Au Pôle d'Orientation Médico-Administratif (POMA) jusqu'à 17 h en semaine :
- 4<sup>ème</sup> étage, ascenseurs B
- A l'accueil central le week-end et les jours fériés :

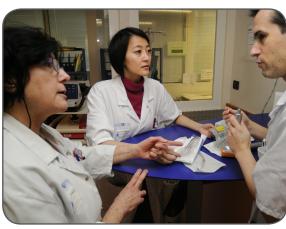
Rez-de-chaussée

Pour joindre le POMA: Admissions: 01 56 09 26 52

Consultations: 01 56 09 35 91

Les agents des admissions sont à votre disposition pour vous apporter des renseignements d'ordre administratif et financier.

Vous avez la possibilité de faire une demande de chambre particulière (45€ par jour). Elle vous sera attribuée dans la limite des places disponibles. Votre demande doit être formulée avant votre hospitalisation lors de votre consultation avec le chirurgien, de même si vous désirez une chambre dite «accompagnante» (36,32€ par jour, sans les repas).



# A VOTRE ARRIVÉE DANS LE SERVICE

- Un inventaire sera fait par l'aide-soignant(e) en votre présence. Il vous sera demandé de regrouper vos effets personnels dans votre valise ou votre sac, en différenciant vos vêtements de vos affaires de toilette si un changement de chambre doit être envisagé avant votre retour du bloc opératoire.
- Pour votre sécurité, un bracelet d'identification vous sera proposé. Le bracelet d'identification est une mesure de sécurité tout au long de votre hospitalisation. Vous le porterez tout au long de votre séjour.
- Sécurisez votre argent, vos bijoux et valeurs en les déposant soit au coffre de l'hôpital :

Rez-de-chaussée 00 01 56 09 50 13

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 17h (présentation d'une pièce d'identité)

soit dans celui de la chambre ou mieux, en les remettant à votre famille ou vos proches.

Attention! La régie est fermée les samedis, dimanches et jours fériés. Aucun objet ne peut être récupéré.

• Un accès Internet est disponible pour les patients et leur famille au niveau de la médiathèque :

Rez-de-chaussée entre les ascenseurs A et B.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h30.

# LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

### . Votre préparation

- Vous rencontrerez l'anesthésiste pour la seconde consultation.
- L'équipe soignante procèdera à la dépilation de la région opératoire (retrait des poils à l'aide d'une tondeuse).
- Si vous avez du vernis aux ongles des pieds et/ou des mains, vous devez le retirer.
- Un repas vous sera servi le soir selon votre régime.
- Vous devez prendre une douche avec lavage des cheveux, en insistant au niveau des aisselles, des parties intimes et des zones opératoires avec un savon antiseptique qui vous sera remis par l'aide-soignant(e). Cette douche est un impératif pré-opératoire pour limiter les risques d'infections à partir de microbes habituellement présents sur la peau.

Tout refus ou non respect de ces règles d'hygiène pourrait entrainer l'annulation de l'intervention.

- Une hygiène bucco-dentaire doit être respectée : brossage des dents (et bain de bouche antiseptique selon prescription médicale).
- Vous devez rester à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer) à partir de minuit.

# LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

En fonction de l'heure de votre intervention, l'équipe soignante vous demandera :

- d'uriner.
- de prendre une douche pré-opératoire.
- d'effectuer un brossage des dents.
- de vous vêtir d'une chemise de bloc opératoire à usage unique remise par l'équipe soignante, de mettre vos «bas de contention» (bas anti-thrombotiques, lorsqu'ils vous sont prescrits) et vérifiera la lisibilité de votre bracelet d'identification.
- assurez-vous de ne porter ni maquillage, ni bijou, ni prothèse, ni sous-vêtement, ni pince à cheveux, ni piercing (attachez vos cheveux avec un élastique s'ils sont longs).
- aucun médicament ne doit être pris sans en avoir avisé l'infirmier(e).
- vos prothèses dentaires, auditives, oculaires, lentilles et lunettes doivent être rangées le jour de l'intervention dans leurs étuis respectifs, puis déposées dans vos bagages. Pour disposer d'une boîte pour ranger vos prothèses dentaires, renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

Vous êtes prêt(e) pour votre intervention chirurgicale, l'infirmier(e) va vous administrer votre prémédication (médicament destiné à vous relaxer).

Une équipe de brancardiers vous accompagnera dans votre lit au bloc opératoire (sans votre oreiller).

Suite à votre intervention, le passage en salle de réveil est obligatoire durant quelques heures, voire une nuit complète pour surveillance.

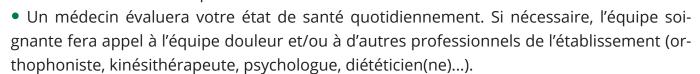
Les équipes soignantes et chirurgicales du service se tiendront à la disposition de vos proches pour donner de vos nouvelles. Cependant, il est souhaitable, si vos proches sont nombreux, que l'un d'entre eux soit l'interlocuteur référent du service et qu'il communique les informations à tous les autres membres de votre famille.

# **VOTRE SÉJOUR**

# Les soins

Lors de votre hospitalisation, un médecin et un(e) infirmier(e) vous expliqueront le déroulement de votre prise en charge.

• Les soins sont effectués à différents moments de la journée et de la nuit. Lors de leurs pratiques, nous demandons aux visiteurs et accompagnants de quitter provisoirement la chambre, une personne de l'équipe viendra les chercher lorsque les soins seront terminés.



Il est également possible de prendre rendez-vous avec votre médecin référent auprès du secrétariat.

# Les visites

- Les visites sont autorisées. Dans la mesure du possible, évitez les visites le matin afin de ne pas perturber les soins.
- Nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre de visiteurs à 3 personnes maximum par chambre.
- Pour la présence d'enfants de moins de 15 ans merci de contacter l'équipe de soins.
- Par mesure d'hygiène, les plantes et fleurs ne sont pas autorisées.
- Si des précautions d'hygiène complémentaires sont nécessaires pour la prise en charge des patients (pancartes blanche, jaune, orange, bleue ou vertes), veuillez respecter les mesures recommandées.

# **VOTRE SORTIE**

- Elle sera organisée le matin avant 12h, sauf cas particuliers.
- Le retour à domicile s'organise préférentiellement le jour pour le lendemain (il arrive parfois qu'il puisse se décider après la visite médicale le jour même).
- Le transfert dans une autre structure d'accueil (service, hôpital, maison de convalescence...) pourrait être discuté par le médecin en fonction de vos besoins médicaux et selon la disponibilité de la structure accueillante.
- Vos **papiers de sortie** (ordonnances, consignes de sortie, arrêt de travail, bon de transport si nécessaire le bon de transport est une prescription médicale -, prochains rendez-vous) vous seront remis par l'infirmier(e) et le médecin.
- Avant de quitter l'hôpital vous devez faire votre «sortie administrative» au POMA du 4<sup>ème</sup> étage, ascenseurs B avec votre fiche individuelle, signée par le médecin.
- Le compte-rendu d'hospitalisation et le compte-rendu opératoire seront envoyés à votre médecin traitant.



# **VOS NOTES**

Pour d'autres renseignements, nous vous invitons à consulter le livret d'accueil de l'hôpital ou à vous adresser à l'équipe

Les informations concernant votre dossier médical feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé à l'équipe médicale qui vous suit, à l'administration de l'hôpital (n° CNIL 1244068) et à la base nationale anonymisée de donnée Epithor (n° CNIL 809833)

Vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant au bureau des droits des usagers de l'hôpital européen Georges-Pompidou et tout médecin désigné par vous peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier médical (article 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

# Hôpital européen Georges-Pompidou 20 rue Leblanc 75015 Paris

Standard: 01 56 09 20 00

# Ce livret a été conçu pour faciliter votre séjour

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions notamment en remplissant le questionnaire de satisfaction lors de votre sortie et en le remettant à l'équipe soignante.